



# Leichtathletikvereinigung Langenthal

## Concept de protection Compétitions au stade Hard

LV Langenthal  
Case postale 1349  
CH-4901 Langenthal

info@lvi.ch  
www.lvi.ch

Version: Août 2020

Responsable Covid-19 : Hans Rudolf Wyss 076 392 10 16 hansrudolf.wyss@besonet.ch



Stade Hard de la perspective d'un drone

### Conditions générales

Après le passage de la « situation extraordinaire » à la « situation particulière », les compétitions d'athlétisme au stade Hard sont permises depuis le 21 juin 2020 en respectant le concept de protection suivant.

Les principes suivants doivent impérativement être respectés :

#### 1. Seulement sans symptômes à la compétition

Les personnes ayant des symptômes de maladie n'ont **PAS** le droit de participer à la compétition. Elles restent à la maison, resp. s'isolent et clarifient la suite de la procédure avec le médecin de famille.

#### 2. Rester à distance

À l'arrivée, à l'entrée sur le terrain de sport, dans les vestiaires, lors de discussions, sous la douche, pendant le coaching et en regardant, après la compétition, pendant le retour et dans des situations similaires, il faut impérativement en permanence respecter les **1,5 mètres de distance**. Une dérogation à cette distance n'est admise que pendant la véritable compétition.



Certes les manifestations jusqu'à 1'000 personnes sont autorisées depuis le 22 juin, mais au max. 300 personnes enregistrées avec adresses et numéros de téléphone ont le droit de se trouver dans les secteurs marqués, afin que le traçage (Tracing) soit garanti en cas de maladie. **Par conséquent pas plus de 300 personnes ne peuvent se trouver en même temps dans la zone de la ligne d'arrivée et à l'intérieur.** (voir point 4)

### 3. Se laver soigneusement les mains

Se laver les mains joue un rôle déterminant pour l'hygiène. Celui qui se lave soigneusement les mains avec du savon avant et après la compétition se protège et protège son entourage.

### 4. Tenir des listes de présence

Les contacts étroits entre les personnes doivent être identifiables pendant 15 jours à la demande de l'autorité sanitaire. Compte comme contact étroit, une durée dépassant (>15 minutes) ou un dépassement répété de la distance de 1.5 mètres sans mesures de protection. À une compétition cela concerne notamment les athlètes et les fonctionnaires.

Afin de garantir le Contact Tracing, l'organisateur ordonne la procédure suivante :

- Tous les concurrents/es s'inscrivent à la compétition officiellement avec le logiciel de la fédération et confirment leur présence avec le retrait de leur dossard en s'annonçant sur l'installation.
- Les conseillers des athlètes et les représentants de la presse s'inscrivent sur une liste de présence en notant adresse et données de contact le jour de la compétition à une table séparée ou s'annoncent au préalable par voie électronique pour l'encadrement d'athlètes.
- Les fonctionnaires et les aides sont convoqués par le chef du personnel de l'organisateur. Leur présence est enregistrée à l'arrivée sur le terrain.
- L'accès pour les athlètes, entraîneurs et visiteurs est balisé resp. canalisé depuis le passage souterrain, les entrées secondaires sont dans la mesure du possible fermés avec des grillages et des affiches.
- Jusqu'au nombre maximum autorisé de 300 personnes, les athlètes s'installent sur la tribune des spectateurs avec la distance réglementaire de 1.5 mètres.
- Les conseillers inscrits reçoivent une autorisation officielle au contrôle d'entrée ; celle-ci leur permet de s'approcher de la barrière pour encadrer leurs athlètes.
- Une équipe de deux personnes des organisateurs, reconnaissables à leur veste de protection, contrôle l'entrée des conseillers / spectateurs et veille au respect des règles de distance pendant la compétition.

### 5. Désignation du délégué Corona pour les compétitions de LV Langenthal

Hans Rudolf Wyss, chef du personnel au CO des compétitions 076 392 10 16 ou [hansrudolf.wyss@besonet.ch](mailto:hansrudolf.wyss@besonet.ch) est le délégué au corona pour les compétitions. Il est responsable que les directives en vigueur soient respectées pendant la compétition.

### 6. Directives particulières pour les compétitions au stade Hard

Après avoir retiré le dossard, les concurrents/es se rendent sur la tribune et y déposent leurs vêtements. Dans l'intérêt de l'athlétisme et vis-à-vis de l'ensemble de la population, les athlètes s'engagent de manière solidaire et avec une auto-responsabilité élevée à respecter le concept de protection et appliquer de manière conséquente les mesures nécessaires. Celles-ci sont également consignées dans les directives de la compétition.

Dans la mesure du possible, les athlètes se présenteront sur l'installation en tenue sportive et resteront dans le stade aussi peu de temps que nécessaire.

Chaque personne doit se munir d'un masque de protection. L'organisateur peut ordonner le port du masque pour les conseillers et visiteurs si les distances minimales ne peuvent pas être respectées. L'annonce est faite au moyen d'affiches dans le stade ou par le speaker.

Un stand de restauration propose snacks et boissons dans le respect des règles applicables du Covid 19 pour les plats à emporter.